

Concours général de Théologie

Session 2008

Dieu, le Père

Épreuve écrite.

Durée de l'épreuve : 4h00.

Le candidat traitera les deux parties dans l'ordre de son choix.

Première partie :

Répondez brièvement à chacune des questions suivantes, en justifiant :

- 1) Jésus aurait-il pu dire la prière du « Notre Père » ?
- 2) En quel sens peut-on dire que nous devenons enfants de Dieu par le baptême ?
- 3) Comment comprenez-vous la parole de Jésus « Le Père est plus grand que moi » (Jn, 14, 28) ?
- 4) Peut-on aussi dire de Dieu qu'il est « mère » ?

Deuxième partie :

Le candidat traitera *au choix* l'un des sujets suivants :

A : « Je crois en Dieu, le Père Tout-Puissant » : en quoi la référence à la paternité de Dieu modifie-t-elle la représentation que nous pouvons avoir de sa Toute-Puissance ?

B : L'expérience de la paternité humaine peut-elle être une voie d'accès au mystère de Dieu ?

N.B. L'usage de la Bible est autorisé (et recommandé)